



# Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels

## Tutrice ou tuteur à l'instance – incapacité mentale

<http://www.sjto.ca/civac>

Lorsque la requérante ou le requérant est âgé de moins de 18 ans ou n'a pas la capacité mentale de prendre des décisions concernant une demande à la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (CIVAC), une ou un autre adulte peut demander à être nommé sa tutrice ou son tuteur à l'instance. Ce dernier doit s'occuper de la demande et prendre des décisions au nom de la requérante ou du requérant. La règle A10 des Règles communes de Tribunaux de justice sociale Ontario établit le processus de nomination des tuteurs et tutrices à l'instance et leurs obligations. Pour en savoir davantage sur les tuteurs et tutrices à l'instance et savoir comment remplir le présent formulaire, lisez la [Directive de pratique sur les tuteurs et tutrices à l'instance devant TJSO](#).

Remplissez le présent formulaire pour devenir la tutrice ou le tuteur à l'instance d'une requérante ou d'un requérant qui n'a pas la capacité mentale de prendre des décisions au sujet de la demande.

Déposez le présent formulaire avec l'un des formulaires suivants dûment rempli :

1. soit le [Formulaire de demande d'indemnisation en cas de blessure](#),
2. soit le [Formulaire de demande d'indemnisation à la suite d'un décès](#).

La CIVAC ne traitera pas la demande avant d'avoir reçu ce formulaire rempli. Vous pouvez le déposer avec la demande auprès de la CIVAC en personne, par la poste, par courriel ou par télécopieur.

## Tutrice ou tuteur à l'instance – incapacité mentale

### Nom de la requérante ou du requérant

Prénom

Nom de famille

--	--

### Nom et coordonnées de la tutrice ou du tuteur à l'instance

Prénom

Nom de famille

--	--

N°

Rue

App./Bureau

--	--	--

Ville

Province

Code postal

Courriel

--	--	--	--

Tél. (jour)

Cellulaire

Télécopieur

ATS

--	--	--	--

### Déclaration de la tutrice ou du tuteur à l'instance

Pour chaque déclaration ci-dessous, veuillez cocher la case qui confirme la déclaration. Vous devez cocher une case correspondant à chaque énoncé numéroté pour que la demande soit acceptée.

1.  Je demande d'agir en qualité de tutrice ou de tuteur à l'instance pour \_\_\_\_\_ (nom), une personne qui n'a pas la capacité mentale de participer à cette demande devant la CIVAC.
2.  Je déclare que j'ai au moins 18 ans et que je comprends l'objet et le motif de cette demande à la CIVAC.



## Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels

3.  Je déclare que mon lien avec la personne est le suivant :  
\_\_\_\_\_ (p. ex., ami, sœur, père)

4. Je déclare ce qui suit :

Je ne possède pas actuellement le pouvoir de prendre des décisions au nom de la requérante ou du requérant.

OU

Je suis une tutrice ou un tuteur à l'instance nommé par le tribunal ou le mandataire spécial de la requérante ou du requérant, et j'ai le pouvoir de prendre des décisions concernant cette demande en son nom.

**Si vous avez coché cette case, vous n'avez pas besoin de remplir les sections 5 à 8.**

(Veuillez joindre une copie du ou des documents qui vous autorisent à agir en cette qualité, c'est-à-dire une procuration perpétuelle et les documents connexes, la nomination en vertu de la *Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui* ou une ordonnance judiciaire.)

OU

Je suis le mandataire spécial de la personne pour des aspects autres que la présente demande.

- Si vous cochez cette case, veuillez joindre une copie du document vous autorisant à agir en cette qualité (c.-à-d. une procuration perpétuelle ou une nomination en vertu de la *Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui*).

5.  Je déclare que personne d'autre n'a le pouvoir d'agir en qualité de tutrice ou tuteur à l'instance pour la requérante ou le requérant dans cette instance de la CIVAC.

6. Je déclare ce qui suit :

Personne d'autre n'est la tutrice ou le tuteur ou le mandataire spécial de la requérante ou du requérant pour quoi que ce soit.

OU

\_\_\_\_\_ (nom) dispose d'une procuration ou d'un pouvoir de tutelle à l'égard de la personne pour d'autres aspects, mais ce pouvoir ne s'applique pas à cette demande. J'ai remis à cette personne ou à cet organisme une copie de tous les documents liés à la demande, ainsi qu'une copie de la Directive de pratique sur les tutrices et tuteurs à l'instance de Tribunaux de justice sociale Ontario.

7.  Je déclare que je crois ce qui suit :

- a. La requérante ou le requérant n'a pas la capacité mentale de prendre des décisions au sujet de la demande en son propre nom.



## Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels

- b. La requérante ou le requérant ne peut pas comprendre les renseignements nécessaires pour prendre la décision :
- i. d'introduire une demande devant la CIVAC;
  - ii. de déléguer le pouvoir de continuer une demande ou d'y répondre;
  - iii. de retirer ou de régler à l'amiable une demande.
- c. La requérante ou le requérant ne peut comprendre les conséquences de prendre ou de ne pas prendre ces décisions.

8.  Je déclare que les raisons pour lesquelles je crois que la personne n'est pas mentalement capable de prendre des décisions au sujet de cette demande, et la nature et l'étendue du handicap qui cause l'incapacité mentale, sont les suivantes (joignez des pages supplémentaires au besoin pour expliquer les causes de l'incapacité de la requérante ou du requérant et produire des preuves à l'appui).

9.  Je déclare que je n'ai aucun intérêt opposé à ceux de la requérante ou du requérant.

10.  Je déclare que je veillerai avec diligence aux intérêts de la requérante ou du requérant et que je prendrai les mesures nécessaires pour protéger ces intérêts, notamment :

- a. dans la mesure du possible, informer la requérante ou le requérant de l'instance et le consulter à son sujet;
- b. tenir compte de l'incidence de l'instance sur la requérante ou le requérant;
- c. décider s'il faut obtenir les services d'un représentant et lui donner des instructions;
- d. faciliter la collecte de preuves à l'appui de l'instance et présenter à la CIVAC les arguments les meilleurs possibles.

### A13. Signature de la tutrice ou du tuteur à l'instance

En apposant ma signature, je déclare qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent formulaire sont complets et exacts.

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date (aaaa-mm-jj)

#### Accès à l'information et protection de la vie privée

La CIVAC peut divulguer des renseignements concernant une demande d'indemnisation en réponse à une demande d'accès à l'information présentée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Il se peut aussi que des renseignements soient rendus publics pendant une audience, dans une décision écrite, ou conformément à des politiques de la CIVAC.